



POLITIQUE

L'opposition crée une nouvelle coalition



Une dizaine de formations politiques de l'opposition congolaise a créé, le 31 mai, à Brazzaville une nouvelle coalition dénommée « *Rassemblement des forces du changement* ». Cette plateforme est coordonnée par le président du Parti social-démocrate congolais, Clément Mierassa. « *Nous n'avons pas créé ce rassemblement pour inciter le peuple à la révolte et à la violence* », a déclaré le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement, Jean-Jacques Serges Yhombi Opango, l'un des membres du collège des présidents.

Page 2

Une vue du collège des présidents du Rassemblement des forces du changement lors de la conférence de presse

VIE DES PARTIS

Le PCT prépare son prochain congrès



Le présidium

Le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) s'est réuni, le 1^{er} juin, à Brazzaville sous la direction du secrétaire général Pierre Moussa. Il a institué une cotisation spéciale pour financer les travaux du sixième congrès et créer une structure chargée de la préparation et de l'organisation de ce rendez-vous prévu dans les trois derniers mois de l'année en cours.

Page 3

LÉKANA

La ZAP de Tsoumou Dzieké fonctionnelle



Une vue de la 2^e ZAP de Lékana/DR

Les activités de la deuxième zone agricole protégée (ZAP) du district de Lékana, dans le département des Plateaux, ont été lancées par le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage

et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo. D'une superficie de 430 hectares, la ZAP de Tsoumou Dzieké réunit 577 producteurs agricoles répartis en 40 groupements.

Page 5

ENVIRONNEMENT

Validation de la stratégie nationale pour la mer

Les experts nationaux et internationaux procèdent, du 2 au 6 juin, dans la capitale congolaise, à la validation de la stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales. La réunion a été ouverte par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Page 16



Les acteurs de la Stratégie et les partenaires

Éditorial

Business forum

Page 2

ÉDITORIAL

Business forum

Les opérateurs économiques d'Italie et de la République du Congo ont renforcé leur partenariat à la faveur d'un forum d'affaires organisé à Brazzaville. Les deux parties ont saisi cette opportunité pour exprimer leur volonté de promouvoir les investissements dans les secteurs prioritaires. L'une des économies les plus prospères de l'Union européenne, l'Italie opère en terre congolaise depuis plus d'un demi-siècle à travers le groupe ENI qui y a consenti d'importants investissements dans les secteurs stratégiques du pétrole, du gaz et des énergies renouvelables.

L'édition 2025 du « Business forum Italie-Congo » a été une véritable plateforme de dialogue, d'échange et d'opportunités. Les hommes d'affaires italiens ont été encouragés à s'engager au Congo dans les domaines porteurs comme l'agriculture, les infrastructures, le numérique, le tourisme et l'artisanat.

De leur côté, les entrepreneurs congolais ont eu droit à une présentation des filières de production des petites, moyennes et grandes entreprises italiennes. L'initiative est à pérenniser, d'autant plus qu'elle contribue au renforcement des liens économiques entre Rome et Brazzaville dans le cadre de la coopération Nord-Sud.

Au cours des prochaines éditions, les deux pays gagneraient à faire une évaluation de la mise en œuvre des initiatives ou des projets d'intérêt commun. Ils tireraient davantage parti en explorant d'autres sphères de partenariat au regard de l'immensité du potentiel économique du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Une nouvelle coalition de l'opposition voit le jour

Nommée " Rassemblement des forces du changement"(RFC), la plateforme qui regroupe, pour l'heure, une dizaine de formations politiques de l'opposition congolaise, a été présentée à la presse le 31 mai à Brazzaville par le collège des présidents dudit cartel.



Le collège des présidents du Rassemblement des forces du changement lors de la conférence de presse/Adiac

Le RFC a pour coordonnateur Clément Miérassa, président du Parti social-démocrate+ congolais. Il est entouré de bien d'autres opposants parmi lesquels Jean-Jacques Serge Yhombi Opango, président du Rassemblement pour la démocratie et le développement et d'Uphrèm Dave Mafoula, président du parti "Les Souverainistes". Créé pour conquérir de manière démocratique le pouvoir à l'issue de l'élection présidentielle de mars 2026, le Rassemblement des forces du changement, a précisé le collège des présidents, est loin d'être un cartel qui va en guerre contre le régime en place. « Nous n'avons pas créé ce rassemblement pour inciter le peuple à la révolte et à la violence. Même si l'opposition est plurielle, notre challenge est de nous unir pour bâtir des stratégies plus efficaces afin de virer le PCT du pouvoir », a indiqué Jean-Jacques

Serges Yhombi Opango. « Notre démarche est pacifique parce que nous ne voulons pas de la violence », a rétorqué Clément Miérassa. Le Rassemblement des forces du changement repose sur quelques valeurs politiques spécifiques. Il prône l'unité dans la diversité comme un levier de transformation et considère la division comme son principal ennemi mais accorde la primeur au dialogue, de la complémentarité. « Le Rassemblement des forces du changement fait de la démocratie réelle le respect des libertés et des droits fondamentaux des principes non négociables. Nous défendons la souveraineté du peuple congolais, l'État de droit, les élections libres et honnêtes, la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'indépendance de la justice, car il n'y aura pas de renouveau sans démocratie réelle, vivante, inclu-

sive et authentique. La paix et la non-violence sont notre démarche. Nous croyons que le changement ne peut être durable que lorsqu'il est démocratique et pacifique », relève la déclaration publiée à cet effet lue par Dave Mafoula. Le cartel a choisi pour devise « Tongo Etani », un terme lingala qui signifie « Levée du soleil », mais le concept traduit un nouveau départ politique vers des grands changements. Tout ceci traduit l'engagement que ces opposants ont pour renverser la vapeur dans les urnes en 2026. Ainsi, pour atteindre cet objectif, Clément Miérassa a exhorté les Congolais à les soutenir dans leur combat comme ce fut le cas en 2016. Il a, par ailleurs, présenté au peuple leurs sincères excuses pour des fautes commises et engagements non tenus dans leur combat politique.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

VIE DES PARTIS

Des actes importants annonçant la tenue du 6e congrès ordinaire du PCT

Réunis le 1er juin à Brazzaville, les membres du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) ont pris deux actes s'inscrivant dans le cadre de son agenda 2025-2026, dont l'un portant création de la structure dédiée à la préparation et à l'organisation du 6e congrès ordinaire et l'autre instituant la cotisation spéciale pour le financement de ce grand rendez-vous.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a rappelé dans son discours d'ouverture que ces deux actes ont pour but de garantir une efficacité optimale dans la mobilisation des idées et des moyens visant l'atteinte des objectifs au congrès et à la présidentielle à venir. « Notre rencontre se tient dans un contexte où à l'horizon se profile un double rendez-vous décisif pour notre parti, à savoir la tenue prochaine de notre congrès et, dans son sillage, l'élection présidentielle qui déterminera l'avenir de notre pays. Ces échéances exigent de nous un engagement total, une mobilisation sans faille et, surtout, la réaffirmation des valeurs qui ont toujours été le socle de notre action politique, notamment l'unité, la cohésion, la discipline et la solidarité », a-t-il rappelé.

Selon lui, depuis le 5e congrès ordinaire en décembre 2019, le bureau politique n'a de cesse d'œuvrer pour la consolidation de l'unité, la cohésion, la discipline et la solidarité au sein du PCT. L'observation de ces valeurs a été, a-t-il expliqué, sans aucun doute, l'un des facteurs-clés des succès que le parti a enregistrés jusqu'ici. « Dans la perspective de la tenue du 6e congrès ordinaire et de la participation de notre parti à la prochaine élection présidentielle, cet effort collectif est plus que jamais exigé. En effet, l'unité n'est pas une option. C'est la condition première de notre force. Dans notre cheminement vers le congrès et la présidentielle, nous devons rester unis, soudés autour de notre leader, le camarade président Denis Sassou N'Guesso et de son projet pour le Congo », a mar-

telé Pierre Moussa, précisant qu'aucun intérêt personnel, aucune ambition individuelle ne doit primer sur l'intérêt supérieur du parti et de la nation. Insistant sur le renforcement de la cohésion au sein du parti, le secrétaire général a souligné la nécessité de travailler la main dans la main pour que le PCT demeure un parti fort, organisé et tourné vers l'avenir. « La discipline, garde-fou de notre crédibilité, doit être rigoureusement observée en notre sein à tous les niveaux. Il en va de même de la solidarité qui s'impose comme la clé de notre résilience face à l'adversité. En cultivant l'unité, en renforçant notre cohésion, en faisant preuve de discipline et en pratiquant la solidarité, nous serons plus forts, j'en suis convaincu, et nous mènerons notre parti vers un congrès réussi et une

participation victorieuse à la présidentielle », a-t-il insisté. La 14e réunion ordinaire du bureau politique du comité central du PCT a été également une occasion de faire le bilan à mi-parcours du travail réalisé pendant les cinq premiers mois de l'année en cours. Ainsi, à en croire Pierre Moussa, le secrétariat permanent du bureau politique s'est employé, pendant cette période, à renforcer les jalons nécessaires pour le succès du PCT à ces deux prochains rendez-vous politiques cruciaux. Ce qui s'est traduit par la structuration des unions catégorielles, la campagne d'adhésion pour l'élargissement de la base militante et le complètement des organes démembrés du parti. De même, la mise en place des organes fédéraux du Parti dans les nouveaux départements territoriaux a été conçue et

sera effective très prochainement. Il y a eu également la mise en place et le déploiement progressif du collège des commissaires politiques. Pierre Moussa a, par ailleurs, cité l'impulsion nouvelle donnée aux alliances politiques, avec la restructuration de la majorité présidentielle. Le but étant de permettre la dynamisation des structures de cette plateforme et leur implantation sur toute l'étendue du territoire national. Notons qu'en attendant la publication des dates officielles, le 6e congrès ordinaire du PCT se tiendra dans le troisième trimestre de 2025, prélude à la présidentielle de mars 2026, annoncé son porte-parole, Parfait Iloki. L'enjeu étant, entre autres, la désignation du candidat du parti en attendant son investiture par le comité central.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-JAPON

Juste Désiré Mondelé satisfait de son séjour en terre nipponne

Le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a effectué récemment une visite de travail au Japon. Un déplacement qui lui a permis, entre autres, de décrocher des contrats, renforcer la coopération avec les autorités japonaises et d'envisager des bonnes perspectives entre le Congo et le Japon.

« C'était un séjour de travail dense mais très riche. C'est vrai que c'est très loin en même temps, parce qu'on fait quasiment la moitié du globe. Mais la diplomatie congolaise est active, elle est présente, nos diplomates s'affairent à ce que le drapeau du Congo, dont nous sommes très fiers de voir porter très haut au Japon, continue à flotter dans ce pays, dans ce continent. Nous allons continuer à suivre la mise en œuvre de tous les contacts que nous avons eus au Japon », s'est-il réjoui. En effet, Juste Désiré Mondelé s'est engagé à suivre la matérialisation, la concrétisation des accords signés d'autant plus qu'il n'est pas allé faire du tourisme au Japon, même s'il a profité de quelques aspects mémoriels, par l'importante visite du musée de la paix et de la mémoire d'Hiroshima. « Nous pouvons simplement retenir de ce séjour des échanges économiques, des échanges entre les villes, la vision partagée pour le développement de nos villes, surtout de l'assainissement de nos villes. Il y a un point important, c'est que nos villes vont intégrer le réseau ACCP, qui est le réseau des villes propres créé par le Japon, regroupant plu-

sieurs villes déjà. Là aussi, nous allons postuler, susciter l'adhésion de Brazzaville et Pointe-Noire, des villes secondaires comme Dolisie, Nkayi, Mossendjo, Oyo, Owando... », a annoncé le ministre. Selon lui, les villes congolaises ne doivent pas être coupées du reste du monde. De ce fait, elles doivent participer à la dynamique d'ensemble, la dynamique mondiale des villes qui sont en train de pousser vers 2030, vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), concernant la qualité de vie des citoyens. « Nous allons continuer à pousser, à suivre, et ce qui est déjà un gain, c'est que nous repartons avec une gibecière déjà remplie de matériel technique, de matériel d'équipement pour la ville de Pointe-Noire », a-t-il dit avant de quitter le Japon. Revenant sur quelques séquences essentielles de son séjour en terre japonaise, Juste Désiré Mondelé a rappelé qu'il a sollicité des échanges externes entre les deux parties parce que le Congo apporte beaucoup dans la culture mondiale, tout comme le Japon aussi. Parmi les interlocuteurs rencontrés par la délégation congolaise, il y a l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), l'équi-



Juste Désiré Mondelé inspectant les engins à acheminer à Pointe-Noire/Adiac

valent de l'Agence française de développement. Pour Juste Désiré Mondelé, c'est une agence qui est experte en termes d'élaboration et d'accompagnement de projets. Le Congo étant en quête de partenariats pour implémenter ses projets d'entretien entier et autres projets en termes de développement local, la Jica est un partenaire important. La délégation congolaise a, enfin, présenté au président de cette agence, Tanaka Akihiko, le panorama économique, le potentiel du pays. « Le Japon et le Congo ont la spécificité d'avoir en commun le partage de la protection

de l'environnement. Pendant le traité de Kyoto, nous avons aussi demandé à nos partenaires de venir aussi explorer le potentiel touristique, le potentiel énergétique, les niches aussi d'investissement en termes de développement local et de coopération, on va dire, d'approche win-win, une approche gagnant-gagnant », a-t-il rappelé. Outre la Jica, Juste Mondelé et sa suite ont aussi rencontré un autre mécanisme, un autre point focal, qui est le Réseau international de coopération du Japon. Il s'agit d'un instrument qui pilote les projets

avec la Jica. Avec ce partenaire très important et stratégique, le Congo est en train de construire un partenariat dynamique, puisque la ville de Pointe-Noire va bénéficier du matériel d'entretien routier. « Nous avons visité les firmes de Sakai et de Komatsu, noté les spécificités techniques et nous pensons qu'avant la fin de l'année, ce matériel va arriver à Pointe-Noire et pourra tant soit peu, apporter un soulagement aux habitants », a laissé entendre le ministre chargé des questions d'assainissement.

P.W.D.



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ✓ Sculptures
- ✓ Peintures
- ✓ Céramiques
- ✓ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

AGRICULTURE

La deuxième ZAP de Lékana désormais opérationnelle

Le ministre de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a procédé le 31 mai au lancement des activités de la deuxième zone agricole protégée (ZAP) du district de Lékana, dans le département des Plateaux.

Située à une dizaine de kilomètres de la communauté urbaine de Lékana, la ZAP de Tsoumou Dzieké est la deuxième du genre dans cette partie du département des Plateaux. Elle est composée de 430 hectares aménagés par l’Etat et mis à la disposition de 577 producteurs répartis en 40 groupements. Sur cette vaste étendue, les producteurs agricoles mettent en valeur plusieurs spéculations parmi lesquelles le manioc, le maïs, le haricot et la pomme de terre. Le but étant de renforcer la production agricole et de lutter contre l’insécurité alimentaire en République du Congo. Cette augmentation de la surface est rendue possible grâce à la mécanisation agricole promise par le chef de l’Etat. La 2e ZAP du district de Lékana contribue à en croire le ministre chargé de l’Agriculture, à la matérialisation du mot d’ordre

du président de la République, à savoir un district équivalant à un pôle agricole. « Ici même sur ces terres, notamment à Lékana-centre, le président de la République lançait un appel à notre jeunesse en disant rester ici, développer votre territoire, nous allons mécaniser notre agriculture. Aujourd’hui, ces mots ne sont plus de simples aspirations, ils sont en train d’être transformés en acte concret, irréversible et structurant par la volonté et l’appui constant du président de la République aux agriculteurs à travers le

ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche », a déclaré le ministre. Selon lui, grâce à une mécanisation croissante et à la mobilisation exemplaire de la jeunesse, une partie significative des 430 hectares prévus sur cette nouvelle ZAP a été déjà ensemencée. En effet, le gouvernement qui crée des conditions pour l’exercice d’une agriculture moderne attend des acteurs l’augmentation des rendements. Le manioc est déjà planté sur une étendue de plus de 100 hectares et le maïs sur 53 hectares. Une belle initiative pour les bé-

néficiaires : « Monsieur le ministre, je profite de cette occasion pour vous solliciter une fois de plus l’élargissement des ZAP dans notre district, car Lékana a pour activité de base l’agriculture au sens large », a souligné Frédéric Missié-Tsoumou, responsable des groupements. Pour le préfet des Plateaux, Jean Jacques Mouanda, l’ouverture de cette ZAP est un vœu exaucé et une aubaine pour les jeunes qui ont trouvé de l’emploi. « C’est toute une politique que le gouvernement a mis en marche pour pouvoir

prendre les jeunes en charge et les mettre au défi de leur avenir, c’est une bonne préoccupation. Je suis rassuré personnellement que ces jeunes trouveront leur compte sur le développement agricole de leur département », a-t-il espéré. Signalons qu’après avoir remis un échantillon de kits agricoles composé, entre autres, de brouettes, houes, pelles, machettes et bottes aux acteurs agricoles, le ministre Paul Valentin Ngobo a échangé directement avec les bénéficiaires. Le but étant de mieux comprendre leurs soucis. Grand bassin de production agricole, le district de Lékana envisage ainsi s’affirmer pour occuper une place de choix dans cette compétition agricole lancée au niveau national par le président de la République. Parfait Wilfried Douniama

« C’est toute une politique que le gouvernement a mis en marche pour pouvoir prendre les jeunes en charge et les mettre au défi de leur avenir, c’est une bonne préoccupation. Je suis rassuré personnellement que ces jeunes trouveront leur compte sur le développement agricole de leur département »

CONGRÈS DES TROIS BASSINS FORESTIERS

Un appel pressant des peuples autochtones

Le premier Congrès mondial des peuples autochtones et des communautés locales des trois bassins forestiers, tenu du 26 au 30 mai à Brazzaville, s’est conclu par une déclaration poignante lancée aux dirigeants de la planète. Les participants ont exprimé leur désespoir face à la menace grandissante des industriels et à l’impuissance des États, témoignant d’un urgent besoin de solidarité et d’action pour garantir leur survie.

Dans la déclaration de Brazzaville, les leaders autochtones des bassins de l’Amazonie, du Congo, de Bornéo-Mékong-Asie du Sud-Est et de la Mésio-Amérique ont appelé à la reconnaissance de leurs droits et de leur rôle crucial dans la préservation des forêts. Les participants ont exhorté les États à adopter des lois garantissant leurs droits sur les terres qu’ils occupent traditionnellement, des espaces essentiels pour leur survie et leur culture. Cette reconnaissance juridique vise à prévenir les projets forestiers, agricoles et miniers qui pourraient les déplacer de leurs terres ou détruire leurs moyens de subsistance. Détenteurs de savoirs traditionnels reconnus, les peuples autochtones — représentant 6 % de la population mondiale — sont responsables de la sauvegarde d’environ 80 % des forêts de la planète. Ils souhaitent que leurs connaissances soient intégrées par les décideurs, car elles sont essentielles pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. Dans cette optique, ils aspirent à partici-



per activement à la gestion des ressources naturelles sur leurs territoires, afin de garantir leur conservation à long terme et d’éviter les impacts négatifs sur leurs communautés. « La réponse, c’est nous ! Cette déclaration de Brazzaville est notre contribution active à l’humanité », a déclaré Rukka Sombolinggi, femme leader indonésienne. Un des objectifs de ces assises était d’adopter une feuille de route commune à présenter lors de la prochaine COP30 sur les changements climatiques à Belém, au Brésil. Cette feuille

de route inclut notamment l’amélioration de l’accès aux financements pour ces minorités vulnérables. Dans leur déclaration, les délégués des peuples autochtones et des communautés locales réclament un accès direct aux financements pour la conservation, plutôt que de dépendre d’intermédiaires. Ils souhaitent également que les financements soient utilisés pour soutenir des projets de développement durable qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs savoirs traditionnels. Notons que plus de vingt-quatre pays des trois bassins forestiers

étaient représentés à Brazzaville, ainsi que des délégués d’organisations telles que l’Alliance des peuples autochtones, le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique centrale, ainsi que les organismes GIZ, WWF et WCS. Pour la ministre congolaise de l’Économie forestière, Rosalie Matondo, l’objectif de ces assises a été atteint. « Il nous faut présenter les conclusions de ce congrès à nos gouvernements respectifs et aux Nations unies lors de la COP30. Le chef de l’État,

L’instant de clôture du congrès/Adiac Denis Sassou N’Guesso, s’est engagé à porter la déclaration de Brazzaville auprès de ses pairs », a-t-elle souligné. Le planting d’arbres a constitué un autre fait marquant de cette rencontre inédite. En effet, le 30 mai, peu après la clôture du congrès, les participants ont procédé à la plantation d’arbres sur le site de la Corniche, visant à créer une forêt dédiée à cette minorité. Plus de 2500 plants ont été mis en terre, devenant ainsi des témoins vivants des engagements pris au cours du congrès. Fiacre Kombo



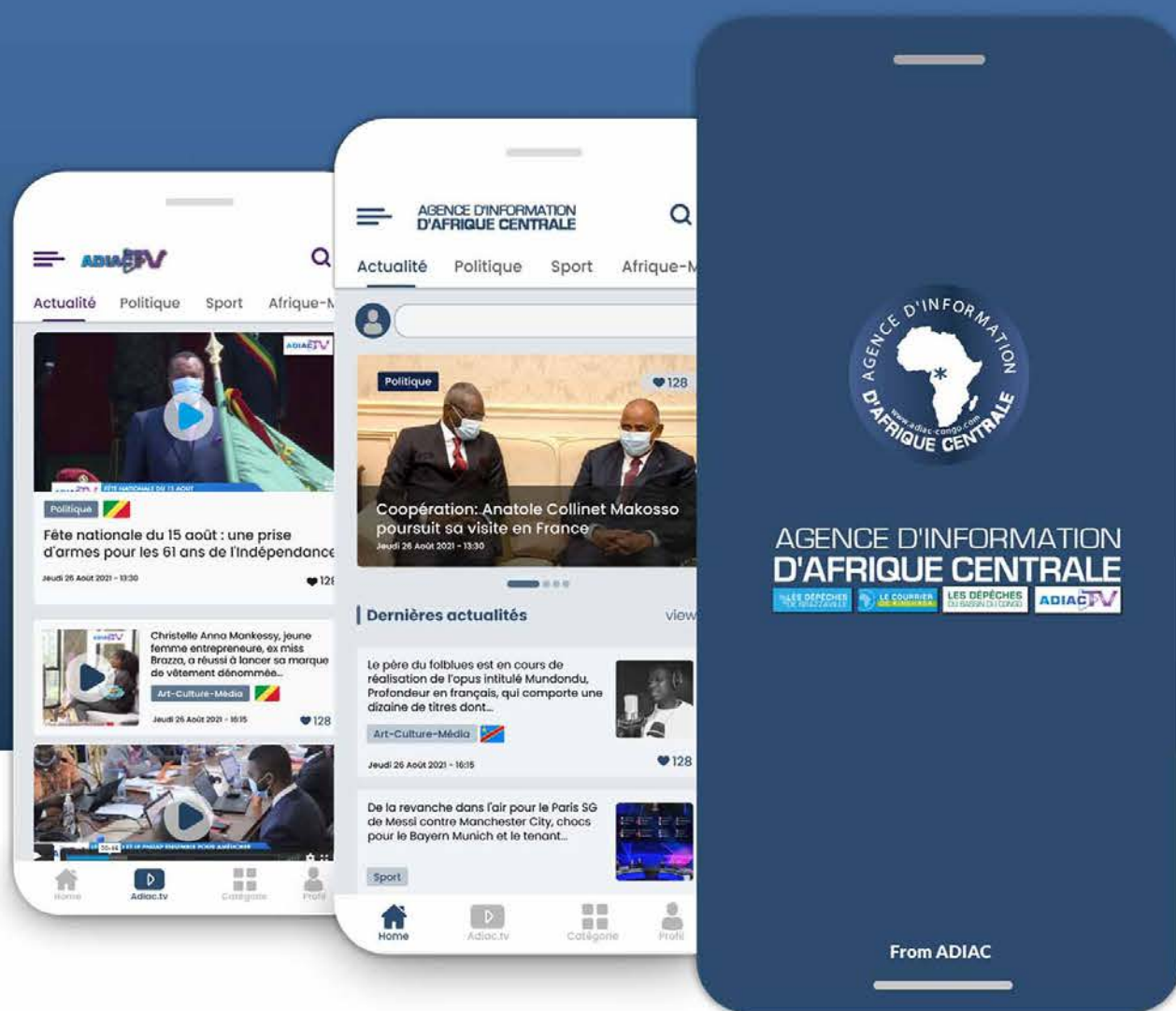
AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV



**TELECHARGEZ
L'APPLICATION MOBILE
ADIAC CONGO**



Scannez le QR code
pour télécharger
l'application

JUSTICE

Odilon Obami prête serment en qualité d'avocat

Détenteur d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des contentieux public et privé de l'Université de Paris, Odilon Obami a prêté serment en qualité d'avocat, le 30 mai, au cours d'une audience solennelle présidée par le Premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Jean Ngombo.

Prêtant le serment d'usage prévu à l'article 26 de la loi n°26-92 du 20 août 1992 portant organisation de la profession d'avocat en République du Congo, le nouvel avocat a juré de remplir son office avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. « C'est un jour spécial, je ne peux qu'être content, je suis animé par une immense joie, je préfère intérioriser pour ne pas le claironner. Vous avez suivi les conseils de l'avocat général, du président de la Cour d'appel et la bâtonnière de Brazzaville, j'efforcerai à exercer mon métier sans préciosité comme une espèce de la cigale et la fourmi du barreau au service de la défense des droits et libertés individuelles. Je suis très satisfait, c'est un rêve d'enfance. Je reviens de loin, j'ai exercé un peu partout, mais je suis encore jeune dans la profession. Je mettrai tout en œuvre pour être digne dans l'exercice de ma profession », s'est engagé Odilon Obami, enseignant à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature. L'avocat général près la Cour d'appel de Brazzaville, Privat Itoua, dans son réquisitoire, a rappelé à l'impétrant quelques principes du métier d'avocat dont la question d'incompatibilité avec certaines fonctions administratives.

« Comme la mariée vêtue de sa robe blanche, vous voici vêtu de la toge noire, ce serment consacre et célèbre votre entrée dans la carrière d'avocat pour exercer les difficiles fonctions qui apportent des joies, mais aussi des tracas et des soucis. Vous aurez des questions juridiques à ausculter et non à occulter pour donner la meilleure prestation dans l'intérêt de vos clients. L'important est de savoir convaincre vos clients, vos adversaires et vos interlocuteurs et au bout du compte le juge », a-t-il rappelé. Privat Itoua a également exhorté l'impétrant à apprendre le métier au lieu de se laisser emporter par l'argent, les biens matériels et la célébrité médiatique. Il a également insisté sur les notions de compétence, d'intégrité afin de savourer les avantages de la profession à l'âge requis pour, dit-il, les dents de sagesse. « Les clients accourront vers vous comme des malades vers les médecins. Je ne doute que vous ne poignarderez jamais. Soyez digne durant toute votre carrière. Ne soyez pas votre autorité », a-t-il conseillé.

La bâtonnière départementale de Brazzaville, Me Brigitte Nzingoula, a, de son côté, rappelé que la



Odilon Obami prêté serment Le nouveau avocat posant avec les membres de la Cour d'Appel

dignité, la conscience, l'indépendance, la probité et l'humanité sont les cinq mots, les cinq valeurs et les cinq exigences qui accompagneront Me Odilon Obami tout au long de son parcours. « Cet engagement, vous êtes tenu de le respecter chaque jour dans l'exercice de cette belle profession certes mais exigeante, contraignante et quelques fois engagée. Au-delà de toutes les considérations déontologiques, j'aimerais vous dire que ce titre d'avocat que vous portez depuis quelques minutes, vous devez en être fier. Soyez fier de votre robe mais surtout rendez

fier ceux qui ont contribué à ce que vous devenez aujourd'hui avocat et vous le ferez en étant un avocat travailleur et vertueux », a-t-elle déclaré, souhaitant belle et prometteuse carrière au nouveau venu.

Prenant acte du serment de l'impétrant, le président de la Cour d'appel de Brazzaville l'a exhorté à intérioriser tout ce qu'il a entendu de l'avocat général et de la bâtonnière du barreau de Brazzaville, parce que son appréciation au niveau des juridictions ne serait pas seulement faite de la connaissance qu'il a des règles de droit, mais de la manière dont

il remplira son office. « Il y a un aspect pour lequel la cour tient à insister, c'est votre tenue en tant qu'avocat. C'est vrai, on a toujours l'impression en portant la robe d'avocat de devenir un extra-terrestre. Ecoutez vos compatriotes, prenez leur cause à bras-le-corps, présentez leurs doléances avec beaucoup d'humilité devant les cours et tribunaux, défendez leur cause avec beaucoup de force et beaucoup de sagesse. Ceci sera le gage de votre réussite, croyez-moi, je vous le dis », a exhorté Jean Ngombo.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉFECTURE D'IMPFONDO

Trois Congolais interpellés pour trafic de peau de panthère

La détention d'une peau de panthère et d'écailles de pangolin géant à Impfondo, dans la préfecture de la Likouala, a été, le 27 mai, l'objet d'interpellation par les services habilités de trois présumés délinquants fauniques.

Deux des trois présumés délinquants ont été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère, d'une quantité importante d'écailles et quatre griffes de pangolin géant. Après dénonciation, le présumé propriétaire de ces produits a été rattrapé quelques heures plus tard dans la localité Epéna-Centre et ramené à Impfondo.

Interpellés par les services de gendarmerie de la Likouala en poste à Impfondo et à Epéna-centre, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'économie forestière, bénéficiant de l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage, les trois supposés



Les trois présumés délinquants fauniques/Adiac

délinquants fauniques sont de nationalité congolaise. Ils ont reconnu leurs implications pour abattage, détention, circulation et tentative

de commercialisation qui leur sont reprochés. Ainsi, ils seront présentés devant le procureur de la République, près le tribunal d'Impfondo

afin qu'ils répondent de leurs actes. Ces derniers risquent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende

pouvant atteindre cinq millions de FCFA conformément à la loi.

Par ailleurs, pour les faits similaires, le 25 avril dernier à Owando, dans le département de la Cuvette, deux trafiquants d'une peau de panthère et d'un sac d'écailles de pangolin ont été condamnés par le tribunal de grande instance de cette localité à deux ans de prison ferme, avec des amendes à payer de deux cent cinquante mille FCFA et un million FCFA des dommages et intérêts solidaires. La panthère et le pangolin géant font partie des espèces animales intégrales protégées en République du Congo, conformément à la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Fortuné Ibara

PROTECTION CONTRE LES ARNAQUES

Airtel Congo lance le service «Spam Alerte»

La société de télécommunication Airtel vient de frapper fort en rendant opérationnel, le 27 mai à Brazzaville, une technologie intelligente qui détecte les messages suspects et avertis les usagers.

Le service que vient de mettre en place Airtel fonctionne avec l'intelligence artificielle. Il identifie, bloque ou signale automatiquement les messages dangereux pour éviter certains pièges aux abonnés. Spam Alerte de Airtel va lutter contre certains messages comme ceux promettant des gains ou demandant des informations personnelles, bref des arnaques. Il est 100% gratuit et

s'active sans application à installer, sans code à composer. En présence des influenceurs, des représentants de l'agence de régulation des postes et télécommunications électriques, des associations des consommateurs et de la presse ; les dirigeants d'Airtel Congo ont expliqué les avantages de cette innovation de Airtel Africa. Ce service innovant fonctionne



en temps réel pour détecter les sms suspects. Il analyse plus de 250 paramètres, comme la fréquence des messages ou la zone géographique ciblée et classe les sms comme «Spam Potentiel». Grâce à une double protection, au niveau du réseau et du système IT, cette technologie analyse plus de 1,5 milliard de messages en seulement 2 millisecondes, permettant ainsi une détection rapide et efficace des contenus frauduleux.

Pour le directeur général de Airtel Congo, Djibril Tobe, cette initiative qui vise à protéger les données des utilisateurs a déjà fait ses preuves dans les marchés du groupe Airtel. En Afrique, le Congo fait partie des pionniers après le Nigeria. « Dans un contexte où les arnaques numériques, les messages frauduleux et les spams deviennent de plus en plus fréquents, il était impéra-



tif pour nous, en tant qu'opérateur responsable, de proposer une solution à la hauteur des attentes de nos abonnés. J'en suis convaincu, cette solution changera durablement notre rapport à la sécurité numérique », a déclaré Djibril Tobe. Le directeur de l'informatique de cette société a expliqué le rôle de ce bouclier qui va lutter contre les menaces notamment les spams. Il a indiqué que les virus issus des applications ou des personnes n'auront plus d'effet. « A travers ce

service qui est connecté à notre système, les messages seront filtrés et les messages dangereux auront une indication : «Alerte». Gratuitement, Airtel vous offre cette technologie de lutte contre les arnaques », a expliqué Alphile Baboka. Ce nouveau service de Airtel Congo renforce sa position de leader dans la protection des utilisateurs. Prochainement, cette technologies inclura les appels téléphoniques.

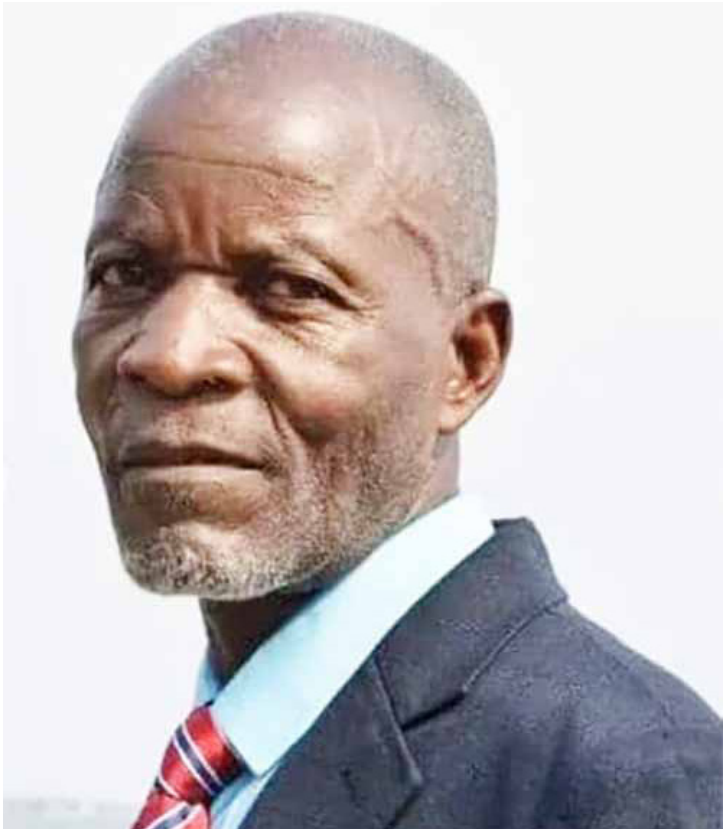


NÉCROLOGIE

Cyriaque Brice Zoba, le lieutenant-colonel de la gendarmerie nationale Adelin Matouridi et famille ; Pélagie Nicole Diafouka Mampouya et enfants annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère et père Mesmin Degonzague Matouritidi, survenu le 23 mai à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°38, rue Loudima à Moundali. La date et le lieu de l'inhumation seront fixés ultérieurement.



Groupe vocal «Les Anges», au centre Mesmin Degonzague Matouritidi



AES

Les Etats membres annoncent la création d'une Cour pénale régionale

Les pays membres de l'Alliance des Etats du sahel (AES), Mali, Niger, Burkina Faso, ont annoncé, lors d'une réunion interministérielle des gardes des sceaux, la création d'une Cour pénale sahélienne et des droits de l'Homme (CPS-DH) afin de mieux lutter contre l'impunité dans une zone en proie à l'insécurité et au terrorisme.

Cette nouvelle institution vise à harmoniser le système juridique des pays membres de l'AES pour garantir un espace de paix, de sécurité et de développement durable. La CPS-DH, inspirée du modèle international, mais ancrée dans les réalités locales, « constatant l'emprise négative des puissances impérialistes sur l'organisation et le fonctionnement de certaines instances juridictionnelles régionales et internationales », sera compétente pour juger les crimes les plus graves, notamment les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre, les crimes de génocide et d'agression, le terrorisme et financement du terrorisme, blanchiment de capitaux et violations graves des droits humains.

Les trois Etats, à travers la modification de l'article 4 du traité instituant la confédération, ont décidé d'introduire le domaine de la justice et du droit dans ses compétences déléguées lors de sa création. Ils sont convenus de mutualiser leurs ressources techniques et de développer des formations conjointes pour les acteurs judiciaires et pénitentiaires, en créant un centre régional de formation pénitentiaire.

Le siège de la Cour n'a pas encore été précisé, mais elle sera accompagnée d'une prison de haute sécurité conforme aux standards internationaux pour la détention des condamnés. Un engagement a été pris afin d'accélérer l'harmonisation de leurs législations pénales. Un fichier régional des personnes recherchées ou condamnées pour des crimes graves sera mis en place afin de renforcer la coopération judiciaire et la traçabilité des individus dangereux dans l'espace AES. Rappelons que ce projet commun s'ensuit des autres déjà mis en avant comme le passeport, le logo, le drapeau, un hymne et des projets d'instruments de communication transnationaux comme la chaîne de télévision.

Jean Pascal Mongo-Slyhm (Stagiaire)

MAROC

Le Royaume-Uni reconnaît l'importance de la question du Sahara

La position de Londres sur le « Sahara marocain » a été exprimée dans un communiqué conjoint signé, le 1er juin, à Rabat par le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, au Commonwealth et au Développement, David Lammy, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le Royaume-Uni considère la proposition d'autonomie, présentée par le Maroc en 2007, comme « la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend régional autour du Sahara marocain », et « continuera d'agir sur le plan bilatéral, notamment en matière économique, ainsi que sur les plans régional et international, conformément à cette position afin de soutenir le règlement du différend », indique le communiqué conjoint.

En outre, le communiqué souligne que « le Royaume-Uni suit de près la dynamique positive actuelle menée à cet égard sous le leadership de Sa Majesté le roi Mohammed VI ». Il ajoute que Londres « reconnaît l'importance de la question du Sahara pour le Maroc », précisant que la résolution de ce différend régional « renforcerait la stabilité de l'Afrique du Nord et relancerait la dynamique bilatérale et l'intégration régionale ». D'après le Royaume-Uni, « UK Export Finance peut considérer de soutenir des projets au Saha-

ra », notamment dans le cadre de « l'engagement de UK Export Finance à mobiliser 5 milliards de Livres Sterling pour soutenir de nouveaux projets économiques à travers le pays ». Le Royaume-Uni reconnaît le Maroc comme une porte d'entrée essentielle pour le développement socio-économique de l'Afrique et réaffirme son engagement à approfondir sa collaboration avec le Maroc en tant que partenaire pour la croissance sur tout le continent », précise le Communiqué conjoint.

Par ailleurs, le communiqué signé par les ministres marocain et britannique souligne que « les deux pays soutiennent et considèrent comme vital le rôle central du processus mené par les Nations unies », tout en réaffirmant « leur plein soutien aux efforts déployés par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura ». Le Royaume-Uni déclare être « prêt, disposé et déterminé à apporter son soutien actif et son engagement à l'envoyé

personnel et aux parties ».

Enfin, le communiqué conjoint précise qu'en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, « le Royaume-Uni partage l'avis du Maroc quant à la nécessité urgente de trouver une solution à ce différend de longue date, qui serait dans l'intérêt des parties ». « Il est grand temps de trouver une solution et de faire avancer ce dossier; ce qui renforcerait la stabilité de l'Afrique du Nord et relancerait la dynamique bilatérale et l'intégration régionale », précise le communiqué.

La nouvelle position du Royaume-Uni, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, « conforte la dynamique internationale grandissante impulsée par Sa Majesté le roi Mohammed VI en faveur du Plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, et confirme la crédibilité de cette initiative et le consensus qui la porte pour parvenir à une solution définitive au différend régional autour de la marocanité du Sahara ».

Yvette Reine Boro Nzaba

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

Agence d'Information de l'Afrique Centrale, un acteur économique majeur à vos côtés.

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

ART, CULTURE, MÉDIA

POLITIQUE

INTERNATIONAL

RÉFLEXION

SPORT

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

LE COURRIER DE KINSHASA

CONTACTEZ NOUS

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS

www.adiac-congo.com
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX SOCIAUX



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Pyramids FC rentre dans l'histoire

Le Pyramids FC a remporté sa première Ligue des champions de son histoire en battant le 1er juin les Mamelodi Sundowns FC 2-1 au terme de la finale retour de la Ligue africaine des champions. Il devient le quatrième club égyptien à soulever ce trophée après Al Ahly, Zamalek et Ismaily SC.

Après un nul 1-1 à Pretoria, les Égyptiens devaient l'emporter pour soulever le prestigieux trophée. Ils ont bien entamé la rencontre en ouvrant le score à la 24e minute sur une frappe de Fiston Mayele qui n'a laissé aucune chance à Ronwen Williams. Son neuvième but de la saison en Ligue des champions.

Les Pyramids ont fait le break à la 55e minute, grâce à une tête d'Ahmed Sami sur un coup franc de Mohamed Chibi. Les Sundowns ont réduit le score à la 76e minute sur une volée victorieuse d'Iqraam Rayners. Les Égyptiens doivent cette consécration grâce à l'égalisation de Walid



Pyramids FC remporte la Ligue africaine des champions/DR

El Karti en toute fin du match aller (90e+4 minutes) à Pretoria. « Je ne sais pas quoi dire, on l'a fait ! On a réussi à remporter notre premier titre et j'ai l'impression que c'est la récompense de notre labeur. Je tiens à remercier les supporters qui sont venus aujourd'hui. Leur soutien nous a aidés à gagner ce titre. Les supporters égyptiens nous donnent l'énergie nécessaire », a commenté Krunoslav Juric, entraîneur des Pyramids. Les Égyptiens se sont qualifiés pour la Coupe intercontinentale 2025 et la Coupe du monde des Clubs 2029.

James Golden Eloué

LINAFOOT/LIGUE 1

Maniema Union étrille V.Club, Les Aigles du Congo victorieux de Sanga Balende

Les play-offs de la 30e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) offrent des résultats assez surprenants, avec des clubs mythiques du football national qui peinent à engranger des résultats probants.

Le dimanche 1er juin 2025 au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AS Maniema Union de Kindu a terrassé l'AS V.Club par un cinquant 3 buts à 0, en match de la 10e journée de cette étape ultime phase de la Ligue 1. Rodrigue Kitwa a ouvert la marque dès la 4e minute d'un joli geste acrobatique sur un corner d'Aggée Basiala. Le géant attaquant Jephthé Kitambala a doublé la mise à la 13e minute, profitant d'une bourde défensive des Dauphins

Noirs de la capitale. Enfin Lupini Mawuku a confirmé la supériorité des Unionistes de Kindu sur les Moscovites de Kinshasa, avec le troisième but à la 75e minute. Avec ce large succès, Maniema Union se place en deuxième position au classement partiel avec 22 points en 10 matchs joués. V.Club campe à la 7e position avec 13 points. C'est la troisième défaite de V.club depuis le début des play-offs.

Le même jour sur la même aire de

jeu en première explication, le FC Les Aigles du Congo du président Vidye Tshimanga ont battu au forceps Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji Mayi par 3 buts à 2, au terme d'une rencontre spectaculaire. Les joueurs du coach Papy Mpoyi se sont imposés avec les réalisations de Kelvin Bileko (26e minute), Linda Mtange (43e minute) et Ifofa (86e minute). Les deux buts des Anges et Saints du Kasai Oriental ont été signés par Butoto Kamana (31e minute) et Donatien Tshidibi (85e minute). Au classement, FC Les Aigles du Congo reprennent la tête du classement avec 22 points en 10 sorite, ayant le même nombre des points que Maniema Union, mais un meilleur goal différence. Sanga Balende n'a pu engranger que 4 maigres points depuis le début des play-offs.

Notons le succès à l'arrachée du Tout Puissant Mazembe face à l'AS Simba de Kolwezi, le samedi 31 mai dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par 2 buts à 1, au terme d'une partie rude. Dominateurs dans l'entrejeu tout le long de la première période, les joueurs du coach franco-sénégalais Lamine Ndiaye ont dû attendre la deuxième période pour débloquent la situation à la 47e minute.

Entré en début de deuxième période à la place du jeune Faveur-



La joie des joueurs du TP Mazembe de Lubumbashi victorieux avec d'AS Simba de Kolwezi/DR di Bongeli, l'attaquant Dieu-Béni Ndongala a marqué à la 47e minute sur une frappe lourde en dehors de la surface de réparation. Mais à la 50e minute, Ilume Mbongo, à l'affût dans la surface de réparation, a égalisé pour les Kamikazes de Lualaba, en profitant d'une faute de main du gardien de but Siadi Baggio pour glisser le cuir au fond de filets. A la 66e minute, Badamassi a redonné l'avantage au tableau d'affichage aux Corbeaux Lushois après avoir réceptionné un ballon du latéral gauche Ernest Luzolo. Avec cette victoire à domicile, Mazembe remonte provisoirement sur le podium, occupant la troisième place avec 19 points en

10 matchs. L'AS Simba demeure au 9e loge avec seulement 7 unités.

Le même samedi 31 mai au stade des Martyrs, le Daring Club Motema Pembe a réalisé une bonne opération, victorieux de la formation d'AF Anges Verts, par 2 buts à 1. Homme providentiel des Immaculés de la capitale, l'attaquant Bingi Bello du club Vert et Blanc a signé le doublé de la victoire à la 31e minute et 61e minute. Tony Talasi a réduit l'écart pour Anges Verts à la 90e minute, mais sans conséquence. DCMP atteint désormais 19 points à son actif, occupant la 3e place au classement. Le promu Anges Verts est lanterne rouge avec 2 points.

Martin Engimo



Jephthé Kitambala et un coéquipier de Maniema Union en célébration d'un but

LE PRIX RFI-AUF DES JEUNES ÉCRITURES

Une opportunité pour les écrivains de demain

Pour un jeune passionné de mots, de récits et de fiction, quoi de plus précieux qu'un tremplin pour dévoiler sa plume ? C'est exactement ce que propose le Prix RFI-AUF des jeunes écritures, un concours littéraire organisé par l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), Radio France internationale (RFI) et Short Édition dont l'appel à candidature est en cours.

Ouvert aux jeunes francophones du monde entier, âgés de 18 à 29 ans et inscrits dans une université membre de l'AUF ou à l'École de management de la francophonie (ESFAM), ce concours est bien plus qu'un simple défi d'écriture. C'est une occasion unique de révéler des talents, de susciter des vocations, et parfois même, de lancer des carrières.

Pour cette 7^e édition, le jury sera présidé par Alexis Michalik, auteur et metteur en scène franco-britannique multi-récompensé. Un beau symbole, puisque les participants devront débiter leur fiction par une phrase tirée de sa pièce *Passeport* : « *Je ne peux pas raconter d'où je viens. J'ai tout oublié...* »

Avec un texte de 8000 caractères maximum, les jeunes



auteurs devront faire preuve de créativité, de style et d'originalité pour séduire le jury et les lecteurs pour tenter de remporter l'un des deux prix en lice. Le premier, Prix du public, d'une valeur de 250, ira à l'œuvre ayant obtenu le plus de votes en ligne. Le Prix du

jury, plus prestigieux encore, offrira une formation d'une valeur de 2000 à l'auteur ou l'autrice de l'histoire jugée la meilleure par un comité de professionnels. Mais au-delà des récompenses matérielles, ce prix représente une chance rare : celle d'être

lu, remarqué, encouragé. Dans un monde où il est parfois difficile de se faire la place, ce concours donne aux jeunes une voix, un espace d'expression et une reconnaissance précieuse au niveau international. En parallèle, le concours vise

à promouvoir la lecture et l'écriture en français à travers la littérature courte. Il permet aussi aux participants de se confronter à un vrai défi littéraire, de se dépasser et de s'inscrire dans une dynamique créative. Écrire, ce n'est pas seulement raconter une histoire : c'est affirmer un regard, partager une émotion, toucher un lecteur.

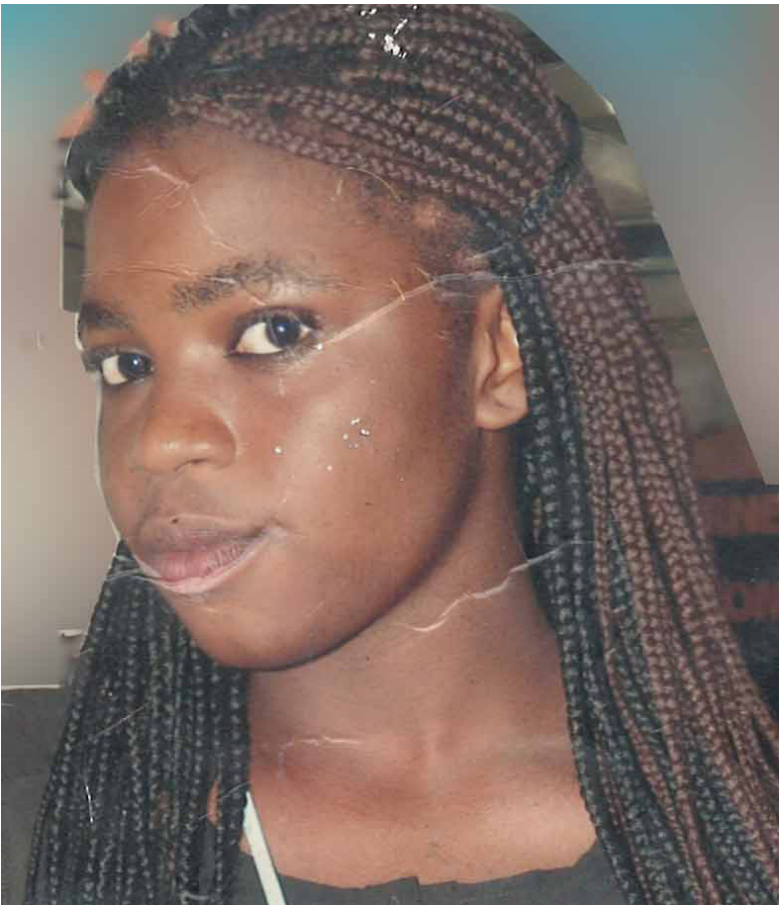
Les jeunes intéressés ont jusqu'au 30 juin à minuit (heure de Paris) pour envoyer leur œuvre via la plateforme Short Édition. Une seule participation est autorisée par candidat, et le respect du format ainsi que du thème est essentiel. Et du 1^{er} au 14 septembre, les internautes pourront lire les textes sélectionnés et voter pour leur candidat préféré. Les noms des lauréats seront dévoilés le 15 septembre.

Merveille Jessica Atipo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Souza Milandou Christina Ninelle.
Je desir être appelée désormais Souza Christna Ninelle.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



Jules César Ollébi, agent des Dépêches de Brazzaville, informe les parents, amis et connaissances du décès, le 25 mai, de leur fille Caroline Issema.
La veillée mortuaire est située au n°64, rue Dahomey à Poto-Poto.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

BGM
MANAGEMENT

15H

Djioson
Philosophe

Super
Nkolo Mboka

En concert
Bolingoya

Rumba

Ce samedi
07.06.2025

À l'espace Bolingo
(corniche Bacongo)

Info& résa : (+242)069481926

FOOTBALL

Première étoile historique pour le PSG, bourreau de l'Inter Milan

Samedi soir, à Munich, le Paris-Saint-Germain a remporté la première Ligue des champions de son histoire en laminant l'Inter Milan sur score sans précédent (5-0).

Remisée aux oubliettes l'élimination face à Chelsea (2014), effacée la Remontada du Barça (2017), oubliés le « come-back » de Manchester United (2019) et la défaite en finale face au Bayern (2020).

Car en surclassant l'Inter Milan, samedi soir à l'Allianz Arena de Munich, le Paris-Saint-Germain s'est affranchi des vieux démons de l'ère QSI et inscrit en lettres d'or son nom au palmarès de la coupe aux grandes oreilles.

L'émotion affichée par le capitaine parisien, Marquinhos, était révélatrice de l'exploit accompli par le PSG.

Car, après avoir écoeuré les meilleures écuries de Premier League (City, Liverpool, Aston-Villa et Arsenal), les hommes de Luis Henrique ont pulvérisé les vice-champions d'Italie sur le score, inédit dans une finale européenne, de 5-0.

Le pressing intégral et performant des Parisiens a étouffé les Italiens, impressionnants bourreaux



Désiré Doué, le bien-nommé, et Luis Henrique, architecte de cette équipe, célèbrent la victoire (PSG.fr)



Le PSG a surclassé l'Inter Milan et remporte la première Ligue des champions de son histoire (PSG.fr)

du Barça en demi-finale. Dominateur, Paris ouvre le score à la 12e, porté par un Désiré Doué irrésistible et passeur décisif pour Hakimi.

Brillant, le jeune attaquant de 19 ans va fournir une prestation de haute-volée avec deux buts, aux 20e et 63e, entrant de plain-pied dans la cour des grands.

Kvaratskhelia, le guerrier géorgien, puis Senny Mayulu, le Titi parisien, vont alourdir le score, lui donnant une dimension inédite.

Impressionnante dans la possession de balle, redoutable dans son jeu de transition, la jeune équipe parisienne, d'une maturité bluffante, s'assied désormais à la table des grands d'Europe.

Trente-deux ans après la victoire de Marseille en C1, à Munich déjà, le PSG devient le premier club français à remporter deux coupes d'Europe, après la Coupe des Coupes 1996, sous la houlette de Luis Fernandez.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Espagne, 42e journée, 2e division

Pour son dernier match de la saison, Gijón l'emporte 2-0 à Ferrol. Sans ses Congolais, laissés à disposition de la réserve. Le Sporting se classe à la 11e place.

Espagne, match aller du 2e tour des barrages, 5e division

L'équipe B de Gijón prend un point à Lealtad (1-1) et jouera donc la qualification à domicile le 8 juin. Pierre Mbemba et Yann Kembo étaient titulaires, alors que Fred Loki est encore

absent de la feuille de match.

Lettonie, 16e journée, 1re division

Liepaja l'emporte 1-0 à Jelgava. Sans Trésor Samba n'était pas retenu dans le groupe. Une dégringolade pour l'ancien espoir du FC Bâle, qui est passé, en trois mois, du statut de recrue intéressante à remplaçant, puis réserviste.

Daugavpils s'incline sur le terrain de Super Nova (1-5). Titulaire, Ceti Taty Tchibinda a été remplacé à la 65e. Liepaja et Daugavpils sont 4e et 5e

avec 21 et 22 points.

Turquie, 38e et dernière journée, 1re division

Gaius Makouta était titulaire lors du succès d'Alanyaspor face à Sivasspor (2-0).

Sans Chandrel Massanga, non retenu, Hatayspor s'incline à Rizespor (2-5). L'Adana Demirsport termine sa saison par un match nul face à Gaziantep (2-2). Titulaire au poste de latéral droit, Breyton Fougeu a effectué un début de match conquérant avec une

frappe puissante, à la 10e, détournée en corner par le gardien.

Les locaux vont ouvrir le score sur le coup de pied de coin.

A la 35e, l'ancien Lyonnais remonte le ballon et met le ballon dans la surface. Sur le tir qui s'en suivit, le gardien détourne dans la zone du Franco-Congolais qui remet intelligemment pour Alioui, qui double le score.

Hatayspor et l'Adana Demirsport sont relégués, tandis qu'Alanyaspor est 12e.

C.D.



INVITATION

Émile Gankama Vous convie à la présentation
dédicace de son ouvrage : **TRIBALISTE TOI-MEME !**

Le clivage Nord/Sud au Congo Brazzaville.
Idées reçues et manifestations. Parlons-en !

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)
Date : **Vendredi 06 juin 2025 / Heure : 14 h 00**

Contact : +242 06 666 84 94



UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAIN, FRANÇAIS ET ITALIEN

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**
Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Moula), Brazzaville
République du Congo

INTERVIEW

Mons Bassouamina: « Je veux prouver à Clermont que cette saison était un accident »

Quelques jours après la maintien laborieux de Clermont en Ligue 2, Mons Bassouamina est revenu sur l'éprouvante saison qu'il a vécue, tant individuellement que collectivement. Et analyse l'échec sportif des Diables rouges, tout en regrettant la crise qui secoue les instances du football congolais.

Les Dépêches de Brazzaville : Mons, candidat à la montée en Ligue 1, Clermont vient de se maintenir en barrages. Quel scénario incroyable !

Mons Bassouamina : Oui, un scénario incroyable et imprévu : quand j'ai signé à Clermont l'été dernier, c'était pour jouer les premières places. Et ce n'est pas du tout ce qu'il s'est passé puisqu'on a dû aller chercher notre maintien en barrages. Il y avait pourtant de la qualité dans l'effectif, mais la mayonnaise n'a pas pris. Il n'y avait pas vraiment d'osmose dans le vestiaire.

LDB : Se sont ajoutés des décisions qui ont ajouté de l'instabilité à la crise sportive, avec notamment des changements d'entraîneurs.

M.B : Oui, on a eu trois entraîneurs différents, ce qui vaut dire trois manières de travailler différentes, avec à chaque fois une période d'adaptation. Ça n'a pas facilité la situation.

LDB : A titre individuel, ces changements d'entraîneurs ont influé sur ton positionnement et sur ta saison.

M.B : Je suis arrivé au club en pensant qu'on allait m'aligner à mon poste de prédilection, sur l'aile gauche, mais j'ai vite compris que j'allais jouer à droite. Je n'aime pas ce positionnement et je n'y suis pas à l'aise. J'ai essayé



Mons Bassouamina est revanchard après la saison manquée de Clermont (CF63)

pour l'équipe, mais on a vu ce que ça a donné pendant six mois. Avec l'arrivée de Laurent Battles, j'ai retrouvé mes sensations en jouant soit dans l'axe, soit sur le côté gauche. Je crois que c'était mieux à tous points de vue, le jeu, les résultats de l'équipe et mes statistiques personnelles. Mais je suis conscient que les supporters clermontois n'ont pas vu tout ce dont je suis capable et qu'il me reste deux ans pour leur montrer ce que je vauds vraiment.

LDB : ça ressemble à une vraie déclaration d'intention : tu seras Clermontois la saison prochaine !

M.B : On est nombreux à vouloir prouver qu'on vaut mieux que ça, que cette saison horrible était une erreur. On a clairement une revanche à prendre et envie de redonner du plaisir au public de Montpied. Je veux prouver à Clermont que cette saison était un accident.

LDB : L'actualité autour de

la sélection nationale n'est malheureusement pas plus radieuse à l'issue de cette saison 2024-2025.

M.B : Effectivement, après notre victoire face au Soudan du Sud, on n'a pas su confirmer face à l'Ouganda et on est retombé dans nos travers en Afrique du Sud, avec cette défaite 0-5. Au match retour, on a réagi, à l'orgueil, mais on ne fait qu'un match nul 1-1 ; avec mon but refusé pour hors-jeu. On aurait mérité mieux ce jour-là et ça nous aurait permis d'aborder plus sereinement les matches suivants. Mais au Sud-Soudan, on fait n'importe quoi. Globalement, on a fait preuve de suffisance dans un groupe K n'était pas si facile que ça. Nous, les joueurs, avons notre part de responsabilité, mais nous ne sommes pas les seuls. Notre préparation a été impactée par les tensions au sein des instances et on a vu le résultat. Idéalement, on devrait faire abstraction de tout ça pour se concentrer sur le terrain, mais quand ça atteint une telle intensité, ça parasite forcément le sportif.

LDB : Depuis cet échec sportif, la situation s'est encore dégradée avec la suspension du Congo par la Fifa, sa réintégration et les récents rebondissements judiciaires. Rien ne semble

être épargné au football congolais.

M.B : Franchement, l'ambiance en coulisses était déjà délétère et cela nous a clairement affectés. Et ce n'est pas pour nous défausser, mais pour performer, une équipe a besoin que tout le monde tire dans le même sens. Malheureusement, les perspectives restent floues et ne sait pas trop de quoi l'avenir sera fait. On suit ça sans avoir vraiment notre mot à dire.

LDB : Un petit mot sur ton copain Yann Mabella, qui boucle une belle saison au Luxembourg avec 22 buts et une qualification pour les préliminaires de la Ligue Conférence ?

M.B : Je suis ravi pour lui. Yann, c'est un frère, on se connaît depuis le centre de formation de Nancy. On se parle régulièrement au téléphone. Tout ce qui lui arrive est mérité.

LDB : Une attaque Mabella-Bassouamina, c'est un rêve de gamin qui pourrait se réaliser un jour ?

MB : J'ai déjà la chance de jouer avec Ryan Bidounga, qui était au centre de formation avec nous. Être tous les trois sur le terrain avec le maillot du Congo, ça serait une très belle histoire.

Propos recueillis par Camille Delourme

NEW SINGLE DISPONIBLE

Brazza.st

Nuit t'es là !

TÉLÉCHARGEMENT DISPONIBLE SUR MON CANAL TELEGRAM

Brazza.st

CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER

@ETGCPT

EXTRAIT DU COUPLÉ NUIT T'ES LÀ!

Si aujourd'hui j'ecris notre histoire, c'est pour la conté demain aux plus petits Tu as vu que dans la vision de l'éléphant la génération future était miracle. j'ai levé les yeux vers le ciel et j'ai vu la gloire de mon beau président

NEW SINGLE DISPONIBLE

Brazza.st

Nuit t'es là !

TÉLÉCHARGEMENT DISPONIBLE SUR MON CANAL TELEGRAM

Brazza.st

CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER

@ETGCPT

Saint Michaël de Vincent

MER ET EAUX CONTINENTALES

La stratégie nationale en cours de validation

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a ouvert les travaux de l'atelier de validation de la « stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales » en présence du secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les Eaux continentales, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et des partenaires du Congo en la matière.

Les travaux de l'atelier de validation de la « stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales », qui ont débuté le 2 juin à Brazzaville, prendront fin le 6 du même mois. « Notre objectif à travers cet atelier est d'établir un cadre d'actions commun et cohérent pour la politique maritime, littorale et des eaux continentales. Il s'agit de définir ensemble les orientations, les programmes et les mesures qui permettront de favoriser la croissance d'une économie maritime et fluviale durable, capable de répondre aux enjeux sécuritaires, sociétaux et environnementaux de notre pays », a déclaré le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qui est porteur de cette stratégie.

Le ministre a, par ailleurs, souligné qu'élaborer une stratégie pour la mer et les eaux continentales, c'est tenir compte de profondes mutations qui affectent ces domaines. « La première concerne les évolutions technologiques récentes qui offrent des opportunités pour valoriser et surveiller nos espaces maritimes et fluviaux. La seconde est le changement climatique qui

affecte directement et durablement le secteur marin et fluvial », a-t-il précisé. Face à ces défis, la stratégie en cours de validation entend promouvoir des mesures d'adaptation et de résilience, notamment la protection du littoral, le système d'alerte précoce contre les inondations, les aménagements portuaires et fluviaux tenant compte de l'évolution du climat ; la gestion écosystémique des pêches.

Le comité interministériel joue sa partition

En sa qualité de porteur de la « stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales », le ministre Charles Richard Mondjo a salué le travail déjà accompli par le Secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les Eaux continentales qui organise cet atelier en assurant la coordination des contributions de chaque ministère et partie prenante étant donné que les enjeux maritimes et fluviaux sont transversaux. Ils concernent notamment la pêche, l'énergie, l'aménagement du territoire, les hydrocarbures et les mines, la recherche scientifique et la

formation.

Ce mécanisme de concertation interministérielle est le garant de la cohérence de cette stratégie et de sa mise en œuvre, à en croire le ministre de la Défense nationale. « Il nous permettra de sortir du cloisonnement administratif pour apporter des réponses globales et unifiées aux problèmes identifiés », a-t-il fait savoir en soulignant que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a recommandé aux États membres de s'en inspirer à l'occasion des travaux de la deuxième conférence maritime

Des participants à l'atelier de validation DR de l'Afrique centrale tenue à Luanda, en Angola en mai 2025.

En harmonie avec les instruments internationaux

La « stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales » s'intègre aux initiatives régionales et continentales existantes car le Congo est partie prenante des stratégies africaines dans le domaine maritime : la « Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 » une vision de l'Union africaine ; la « Stratégie de sécurisation des intérêts vitaux en mer et dans les

eaux continentales partagées de la CEEAC » ainsi que la « Stratégie pour le développement d'une économie bleue durable dans l'espace CEEAC ».

Les partenaires

Le Congo bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'Union européenne à travers le projet EnMAR ; l'Agence française de développement pour le nouveau port de pêche de Pointe-Noire et des appontements pour la pêche artisanale ; la Commission de l'Union africaine et la CEEAC ; les Nations unies à travers le Pnud, l'Onudc et la Banque mondiale.

Pour le ministre Charles Richard Mondjo, le plus grand défi à l'issue de la validation de la « stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales » est la mise en œuvre effective des actions et projets qui y seront définis. Le gouvernement veillera à ce que chaque administration joue pleinement son rôle. Le Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les Eaux continentales, quant à lui, pilotera l'exécution de cette stratégie.

Rominique Makaya



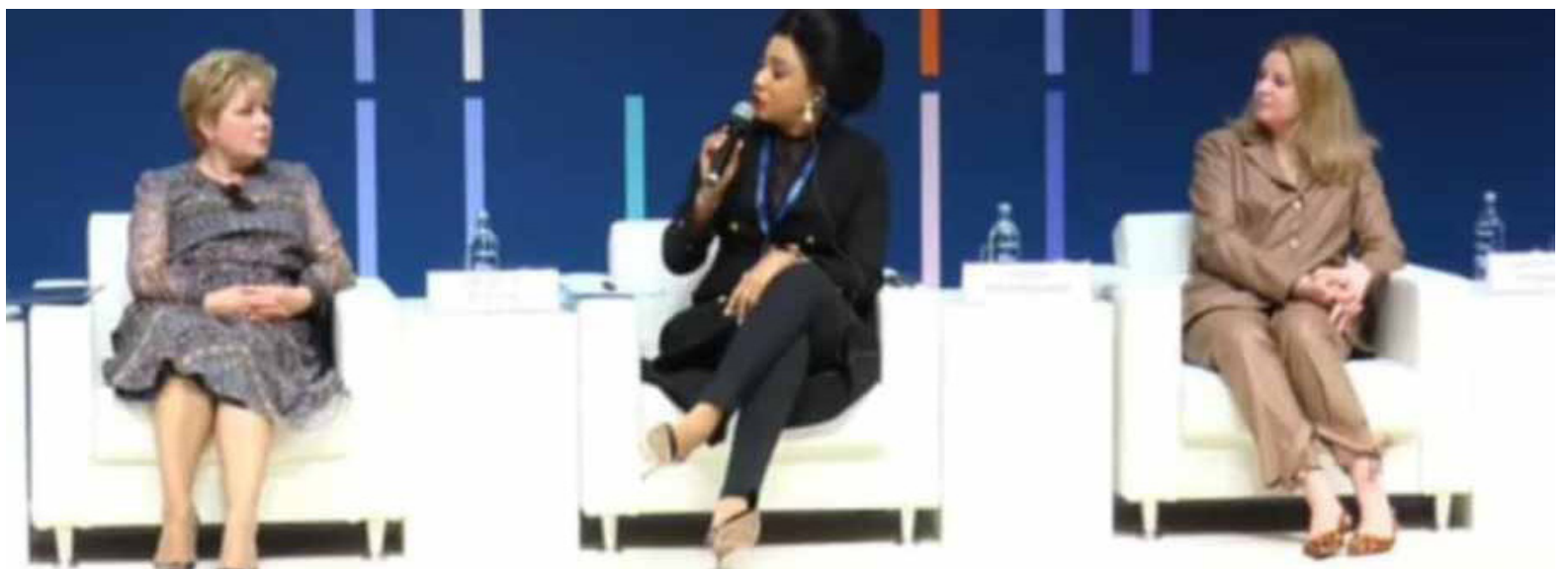
FESTIVAL INTERNATIONAL DES MUSÉES DE MOSCOU

Bélanda Ayessa fait découvrir l'héritage culturel du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Invitée en Russie pour participer au Festival international des musées de Moscou, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, a profité de cette occasion pour faire découvrir aux participants à ce festival l'héritage culturel du haut lieu de culture, d'histoire et de mémoire qu'elle a la charge de diriger.

Afin de promouvoir le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, haut lieu de culture, d'histoire et de mémoire au-delà des frontières du Congo, la directrice générale de cette institution culturelle éponyme, Bélanda Ayessa, a profité de l'invitation que lui a été adressée par les organisateurs du festival international des musées de Moscou, grâce à l'implication et l'apport de l'ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo, pour faire découvrir l'héritage culturel du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à un public international.

Durant quatre jours, le Festival international des musées de Moscou, un événement mondial, a rassemblé au cœur de la capitale russe, les dirigeants des institutions muséales du monde entier pour échanger sur les innovations concernant le secteur muséal. Invitée à ces assises, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, intervenant dans un panel qui a regroupé un parterre des dirigeants des musées, a pré-



Bélanda Ayessa intervenant lors du Festival international des musées de Moscou/DR

senté l'institution qu'elle dirige et surtout l'apport des autorités nationales, en premier lieu le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, en matière des gestions des musées en particulier, et de la culture en général. « Au Congo sur instruction des plus hautes autorités de notre pays et notamment de notre président, son Excellence Denis

Sassou N'Guesso, qui a fait de la culture un centre important dans son projet de société et un élément-clé dans le développement du Congo. Nous en avons fait un musée, un espace qui raconte non seulement l'histoire de la fondation de notre ville capitale, mais aussi qui nous sert de tremplin pour compter l'histoire du grand Congo. »

Ces retrouvailles autour des musées de Moscou ont été également une occasion pour la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza de promouvoir le lieu de culture, d'histoire et de mémoire qu'elle dirige. Bélanda Ayessa a également souligné l'importance d'une diplomatie culturelle proactive illustrée par les initiatives de ce mémorial Pierre-Sa-

vorgnan-de-Brazza, un musée de référence en République du Congo. « Les musées, en effet, peuvent et doivent jouer un rôle important dans la promotion des soft power d'un pays ou d'une organisation, et contribuer à renforcer les relations internationales et à promouvoir la culture et l'art », a-t-elle conclu son exposé.

Bruno Zéphirin Okokana